

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

*il vivote*

A. En argent, bled, vin, ou bois?

*Des censures dont il est parlé ci-dessus*

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

*je crois avoir*

a. Dixmes, censures foncières, & autres droits féodaux abolis?

*Déjà suffisamment*

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

*répondre à tout ce qui*

c. Fondations?

*est ci à côté.*

d. Caisses communales?

*Après tout, l'école en sera & elle améliorée, le Regent plus à son aise, et les enfants plus savants, c'est ce qui me tarde de voir*

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*Jean Maurice Berner  
de Bagnes ce 30. avril  
1799*

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

*Bruson A. 27*

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? *Bruson*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

*Village hameau*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

*appartenant à la commune de Bagnes.*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

*Paroisse de Bagnes et agence du même lieu*

d. District

*de Sembranches*

e. Canton

*du Valais*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

*un hameau environ 70 maisons réunies*

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

*Eloigné d'environ de dix Lieux de son village voisin appelé le chable.*

3°. Noms des villages, des hameaux; ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

*ce village s'appelle Brusson et il n'y a pas d'autres hameaux qui ressortent de cette école.*

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

*Eloigné d'un demi lieu*

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

*Sont au nombre de 29 que garçons que filles.*

( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

De demi lieue

a. Leurs noms.

Chable et Verchigues

b. Leurs distances réciproques.

De demi lieue

I I.

I N S T R U C T I O N .

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

L'alphabet et des Livres de prière

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

qu'en hiver

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

après L'alphabet, l'imitation de Jesus Christ avec le chemin du ciel.

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

Comme font les jeunes gens dans leurs bas âges

9°. Durée de l'école chaque jour?

5 heures.

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

L'a. b. c. et quelques choses de plus.

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

C'est les chefs mêmes du village qui l'établissent et confirment par le pasteur.

b. D'où est-il?

Du village même.

c. Son nom

Pierre Joseph Pache.

( 3 )

d. Son âge. 20. - - - 20. ans

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

Rien

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

depuis l'automne passé.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

nulle part il s'est occupé au travail de la terre

b. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles font-elles?

non

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

Voyez ce qui est dit ci devant

a. Et b. En est-il soit garçons ou filles.

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds? b. Quelle en est la valeur? c. Source des revenus.

Ce sont des intérêts au fond de la somme de 775 96. 84. qui fait 6. 96. par année

des donations.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

non

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

Rien

15°. Bâtiment de l'école.

Rien

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

177

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*Pierre Joseph Dache de  
Buisson commune de Bagnes  
Ce 30<sup>e</sup> Avril 1799*

( 3 )

*J'ai déjà marqué*

*il n'y en a point pour l'école*

XI.

*District de Cortina.*